

Conditions générales d'adhésion

1. Conditions de participation

- 1.1 Peuvent suivre les cours de BailaJump toutes les personnes physiques de 16 ans révolus, l'accord parental étant nécessaire pour les personnes mineures.
- 1.2 Le représentant légal signataire est solidairement responsable du participant mineur de la bonne et fidèle exécution du présent contrat.
- 1.3 Des modifications des conditions générales ainsi que de leur validité sont possibles. Les éventuelles modifications du présent contrat ou de ses conditions générales de vente seront communiquées via les canaux de communications de BailaJump. Elles seront par la suite intégrées dans le contrat existant.
- 1.4 Le présent contrat est conclu à titre personnel mais peut être transmis définitivement à un tiers une seule et unique fois, si la personne tierce accepte la reprise du contrat aux mêmes conditions.
- 1.5 Veuillez noter que tous les cours ne conviennent pas à tout le monde. BailaJump exclut toute responsabilité pour les dommages encourus. Le membre est responsable de contracter une couverture d'assurance suffisante. Il convient de consulter un médecin avant d'entreprendre des activités physiques. Il n'est pas non plus recommandé de trop manger avant l'entraînement. Afin de réduire le risque de blessures, il faut éviter les surcharges et les mouvements brusques. Les exercices ne remplacent pas un examen ou un traitement médical ; les éventuelles restrictions dues aux maladies chroniques ou aiguës doivent être respectées.
- 1.6 Les femmes enceintes ne peuvent pas participer aux cours de jump. En cas de grossesse, la participante est tenue d'avertir la professeure avant le début du cours.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Les prix en francs suisses (CHF) sont les suivants :

Essai	Cours unique	Jump One 1x/semaine	Jump Unlimited	Pack 10 cours	Pack 20 cours
15.-*	30.-	1 mois 90.-	1 mois 160.-	270.-	500.-
		3 mois 255.-	3 mois 460.-		
		6 mois 500.-	6 mois 900.-		

* déductibles sur l'achat d'un pack de cours ou d'un abonnement.

2.2 Tous les cours sont payables à l'avance, au plus tard avant le premier effectué.

2.3 Les paiements doivent être effectués dès la prise d'un abonnement ou d'un pack de cours sauf dans les cas suivants :

- **Jump One 6 mois** : payable en 2 fois
 - 1^{er} paiement à la prise de l'abo
 - 2^{ème} paiement au plus tard le 30 du mois suivant la prise de l'abo
- **Jump Unlimited 6 mois** : payable en 2 fois
 - 1^{er} paiement à la prise de l'abo
 - 2^{ème} paiement au plus tard le 30 du 3^{ème} mois suivant la prise de l'abo
- **Pack 20 cours** : payable en 2 fois
 - 1^{er} paiement à la prise du pack
 - 2^{ème} paiement au plus tard le 30 du mois suivant

2.4 L'abonnement **Jump One** constitue un cours de jump par semaine. Si une séance supplémentaire est souhaitée, il est tout à fait possible de cumuler avec un pack de cours au choix ou de payer un cours unique.

2.5 Les paiements doivent être effectués en francs suisses, par les modes de paiement suivant :

- TWINT ;
- Virement bancaire ;
- Cash.

2.6 Si le participant ne s'acquitte pas des montants susmentionnés à la date d'échéance fixée, un rappel sera émis. Des frais pourront être appliqués dès le second rappel.

2.7 En cas de retard de paiement de plus de 30 jours, BailaJump se réserve le droit d'exiger immédiatement tous les paiements en suspens et en cas de paiements partiels, la totalité du montant dû.

2.8 En cas de retard de paiement, BailaJump bloque l'accès de ses structures à l'utilisateur concerné, ce jusqu'à ce que le montant dû soit entièrement acquitté.

3. Prestations

3.1 BailaJump met à disposition ses infrastructures à ses usagers pendant les heures de cours fixés selon le planning mensuel.

3.2 Les cours sont limités à un nombre maximum de 9 participants et font l'objet d'une inscription obligatoire pour y participer.



Rue de Lausanne 8, 1030 Bussigny

3.3 BailaJump se réserve le droit d'annuler un cours en cas de nombre de participants inscrits insuffisants.

3.4 Aucun droit à un remboursement en raison d'un cours complet et/ou d'une annulation d'un cours, n'est possible.

3.5 Le pack de 10 cours est valable sur une période de 6 mois ; le pack de 20 cours est valable sur une période de 12 mois. La prolongation de la validité des packs est possible uniquement sur présentation d'un certificat médical ou une pièce justificative. La demande prolongation doit être faite à l'avance.

3.6 En cas de fermeture des infrastructures BailaJump sur une période d'une semaine ou plus, la période de validité des packs de cours est prolongée pour une durée équivalente.

3.7 Les montants des packs de cours et des abonnements ne sont, dans tous les cas, pas remboursables.

4. Absence

4.1 Si le participant ne peut pas assister au cours auquel il s'est inscrit, il s'engage à se désinscrire ou à en informer BailaJump au moins **5 heures** avant le début du cours. De cette manière, il libère sa place pour un autre participant.

4.2 Si le participant ne se présente pas à un cours auquel il s'est inscrit, celui-ci lui sera facturé ou déduit de son pack de cours/de son abonnement.

5. Données personnelles

5.1 Les données personnelles et confidentielles sont traitées en respect de la législation sur la protection des données personnelles.

6. Responsabilité

6.1 Pour tous les dommages, accidents, blessures subis lors d'un cours dans les locaux de BailaJump, les présentes conditions renvoient aux dispositions légales en matière de responsabilités civile et pénale. La responsabilité de BailaJump n'est pas engagée en cas de faute légère. La responsabilité de BailaJump n'est pas engagée pour les éventuels vols commis dans les vestiaires et à l'intérieur des locaux.

7. Résiliation

7.1 Le présent contrat est fixé pour la période contractuelle qui y est spécifiée. Si le participant ne résilie pas le contrat en tout cas **15 jours** avant son



Rue de Lausanne 8, 1030 Bussigny

expiration, **par écrit**, celui-ci est automatiquement renouvelé au tarif en vigueur pour la même durée.

7.2 BailaJump se réserve le droit de résilier le présent contrat en tout temps et sans préavis pour de justes motifs, tel que le non-respect des conditions générales. BailaJump rembourse le solde de l'abonnement au prorata de la durée concernée.

8. Reconnaissance de dette

8.1 Le présent contrat vaut reconnaissance de dette au sens de l'article 82 LP.

9. For et droit applicable

9.1 Le droit suisse est applicable.

9.2 Le for juridique est à Lausanne. Les Tribunaux vaudois étant compétents en cas de litige.

BailaJump te remercie pour ta confiance et ta fidélité. ♥

Informations personnelles et signature

Nom :	Prénom :
Rue, n° :	Date de naissance :
Ville :	Téléphone :
Email :	

Formule choisie (merci de cocher celle qui vous convient)

Abo Jump One	☐	Pack 10 cours	☐
Abo Jump Unlimited	☐	Pack 20 cours	☐

Par ma signature, j'accepte les conditions générales d'utilisation jointes au présent formulaire.

Lieu, date : _____ Signature : _____

BailaJump